

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1039 08/10/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 octobre 1952

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1952

Date du numéro
1 novembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Blossé (Gilbert), instituteur de 3e classe, est nommé directeur de l'école de Tadjoura, en remplacement de M. Pâcaud, pour compter du 27 septembre 1952, date de son retour de congé. Mme Le Ber (Simone), institutrice de 5e classe, rentrant de congé, est affectée à Djibouti, boulevard de la République, pour compter du 27 septembre 1952. M. Revol-Bourgeois, instituteur de 4e classe, rentrant de congé, est nommé directeur de l'école de Dikkil, pour compter du 27 septembre 1952. M. Gainet (Jacques), instituteur de 5e classe, rentrant de congé, est affecté au cours complémentaire de Djibouti, pour compter du 27 septembre 1952. M. Pacaud (Roger), directeur de l'école de Tadjoura, est affecté à l'école publique de Djibouti en qualité d'adjoint, pour compter du 27 septembre 1952. M. Muzotte (Lucien), instituteur de 3e classe, directeur de l'école d'Ali-Sabieh, est nommé directeur de l'école publique du boulevard de Gaulle à Djibouti, pour compter du 1er octobre 1952. M. Goury (André), instituteur de 5e classe, en service à Djibouti, est nommé directeur de l'école d'Ali-Sabieh, pour compter du 1er octobre 1952. Mme Muzotte (Christiane), institutrice auxiliaire à Ali-Sabieh, est nommée institutrice auxiliaire à la section commerciale de l'école professionnelle de Djibouti, pour compter du 1er octobre 1952. Mme Renault (Rose), institutrice de 5e classe, rentrant de congé, est nommée directrice de l'école de filles de Djibouti, pour compter du 29 septembre 1952.